



Communiqué de presse

Genève, le 30 mars 2006

Entrée en vigueur des nouveaux statuts du CIDHG

Une plus large représentation des pays directement concernés par les problèmes humanitaires liés aux mines au sein du Conseil de Fondation et du Conseil consultatif

Suite à la décision du Conseil de Fondation lors de sa réunion de décembre 2005 et de l'approbation officielle par l'autorité de surveillance suisse, les nouveaux statuts du Centre International de Démunage Humanitaire de Genève sont entrés en vigueur le 13 mars 2006.

<http://www.gichd.ch/933.0.html>

Le Conseil de Fondation est l'organe suprême du CIDHG. Il définit les grandes orientations du Centre, supervise ses activités et décide de l'allocation des ressources nécessaires. Sous la présidence du Dr. Cornelio Sommaruga, le Conseil de Fondation est composé de 21 membres, nommés par les Etats contribuant substantiellement de manière significative et/ou participant aux activités propres du Centre. <http://www.gichd.ch/98.0.html>

Le nouveau Conseil de Fondation restera un organe restreint et efficace, guidant le travail du Centre. Sa composition reflètera de manière plus satisfaisante tant les pays affectés par les mines que les pays donateurs. Les changements dans la composition du Centre ne seront pas immédiatement effectifs, mais prendront effet dans les années à venir, avec l'expiration successive des différents mandats actuels.

Le Conseil consultatif nouvellement nommé suit la même philosophie. Il est composé d'experts qualifiés provenant des pays affectés, des diverses agences des Nations Unies, des ONG ainsi que du secteur privé. Il suivra de près le travail opérationnel du Centre et exprimera des avis à l'intention de la direction et du Conseil de Fondation. Ceci permet au Centre de tirer parti de la large expérience de terrain de ce groupe d'experts et de rendre ainsi son travail plus pertinent. <http://www.gichd.ch/1147.0.html>

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Davide Orifici

Centre International de Démunage Humanitaire Genève – CIDHG

Téléphone: + 41 22 906 16 91 – Mobile : + 41 79 747 10 57

d.orifici@gichd.ch